**Michael Kirby**

Bonjour, Mesdames et Messieurs. J’ouvre cette première journée d’audiences publiques de la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur les violations présumées des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée. Je salue ceux qui sont venus pour participer en tant que témoins. Je remercie également ceux qui sont venus au nom du gouvernement, de la société civile et des médias, pour assister aux débats et pour y réfléchir.

La Commission d'enquête a été établie en mars 2013 par la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Les membres de la Commission ont été nommés par le Président du Conseil des droits de l'homme en mai 2013. J'ai été nommé président de la Commission. Je me nomme Michael Kirby et je suis un ancien juge australien. Mon collègue indonésien, le commissaire Marzuki Darusman, ancien procureur général de l'Indonésie et Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme en Corée du Nord a été nommé d'office, et ma collègue serbe, Mme Sonja Biserko, spécialiste des droits de l'homme, a été nommée commissaire. Nous nous sommes engagés, par obligation et au travers d’une déclaration, à agir en toute indépendance, impartialité, neutralité et professionnalisme. Une des raisons de tenir des audiences publiques, c'est que nous pouvons être jugés sur la manière dont nous menons notre devoir d'enquêter sur les violations présumées des droits de l'homme en Corée du Nord. Un autre objectif est de faire la lumière sur des violations des droits de l'homme qui, autrement, resteront inconnues du reste du monde.

Dès sa création, la Commission d'enquête a immédiatement envoyé une demande à la Mission de la République populaire démocratique de Corée à Genève, en leur demandant de s'engager avec la Commission d'enquête et en leur offrant tous les moyens nécessaires pour le faire. En réponse, la mission a refusé de le faire, soutenant que la résolution du Conseil des droits de l'homme, votée à l’unanimité, était un acte d'hostilité à l’égard de leur pays. Les membres de la Commission d'enquête ne cherchent pas à faire preuve d’hostilité envers qui que ce soit, et nous déclarons que nous n'avons aucune hostilité envers la République démocratique populaire de Corée. Nous nous pencherons sur les témoignages que nous recevrons aujourd'hui, comme nous l’avons fait pour les témoignages que nous avons reçu la semaine dernière à Séoul, en Corée. Nous ferons de même avec tous ceux que nous recevrons par la suite, d’où qu’ils viennent dans le monde. Nous les aborderons avec impartialité, intégrité et neutralité.

Les personnes qui comparaissent devant la Commission d'enquête auront le droit de faire des déclarations, et elles seront interrogées. Nous avons contacté le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée, et nous lui avons offert la possibilité d’avoir un représentant lors de ces procédures ; il n’a pas répondu à notre proposition. Nous avons contacté le Guide suprême de la République populaire démocratique de Corée, en lui faisant une proposition similaire et en demandant la participation de la Corée du Nord, mais il n’a pas répondu. Nous allons donc, en temps voulu, fournir un résumé des principales conclusions de la commission d'enquête, avant que cette dernière ne parvienne aux conclusions finales, afin que la République populaire démocratique de Corée, si elle en décide ainsi, ait l'occasion de répondre. Ceci est une exigence requise pour une procédure équitable.

La Commission dispose d'un programme complet pour l'audience d'aujourd'hui, et je demande aux participants d’accepter le fait que nous puissions avoir besoin d’accélérer les choses. Le programme est très chargé aujourd'hui, comme cela a été le cas lors de l'ensemble de nos audiences précédentes, et nous avons quelques documentations écrites. Donc, si quelqu'un se présentant devant nous comme témoin sent qu'il ne peut pas pleinement exprimer ce qu'il voudrait, il peut le faire en nous communiquant des documents écrits complémentaires en japonais, en coréen ou en anglais. Ils seront traduits et mis à notre disposition. Le but des audiences publiques est de permettre au public, ainsi qu’à nous-mêmes, d’être témoins des principaux points de leur déclaration.

La première personne qui est sur la liste de la Commission pour donner un témoignage ce matin est M. Ishidaka Kenji, et il est à la table. Bonjour M. Ishidaka. Puis-je vous demander, comme je l'ai demandé à tous les autres participants qui ont comparu devant la commission d'enquête pour témoigner, de déclarer que le témoignage que vous allez donner à la Commission d'enquête est la vérité ?

**Ishidaka Kenji**

Oui, je le déclare.

**Michael Kirby**

Je vous remercie. Vous pourriez présenter votre parcours à la Commission, et expliquer comment vous souhaitez procéder. Je crois que vous allez d'abord faire une déclaration, et que nous vous poserons ensuite quelques questions. Vous avez fourni par avance un document écrit en anglais. Seriez-vous satisfait si ce document était enregistré dans le dossier de la Commission d'enquête ?

**Ishidaka Kenji**

Oui, je le serai.

**Michael Kirby**

Très bien, nous intitulerons ce document exposition T1, Tokyo 1, le document écrit du journaliste Kenji Ishidaka, témoignage devant la Commission d'enquête, document T1. Oui, vous procédez comme vous le souhaitez, et à la fin de votre déclaration, les membres de la Commission vous poseront quelques questions.

**Ishidaka Kenji**

Mon nom est Kenji Ishidaka. Je suis actuellement journaliste. J'ai réalisé et produit certaines émissions pour le département de la corporation de la presse...

**Michael Kirby**

Cela peut être plus utile que vous parliez en japonais.

**Ishidaka Kenji**

Puis j'ai pris ma retraite et j’ai quitté la société. Je suis maintenant un journaliste indépendant.

**Michael Kirby**

Oui, vous pouvez donner votre témoignage en anglais ou en japonais. Je pense que ce sera plus utile si vous le donnez en japonais.

**Ishidaka Kenji**

Alors je choisis de parler en japonais. Je souhaiterais parler en japonais afin que ma déclaration soit précise. Je suis désolé d’avoir provoqué une confusion pour les interprètes.

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage aux trois commissaires de la Commission d’enquête ainsi qu’aux personnes qui ont participé à l'enquête. Je tiens à tous vous remercier.

Mon temps est limité à 60 minutes. Et comme le président Kirby l’a indiqué, j’ai déjà présenté la version anglaise de mon témoignage. Si vous l’avez lu, vous savez que son contenu est équivalent à un discours de presque 3 heures. Il est donc préférable pour vous d'approfondir la compréhension de ce que je vais dire. L’avez-vous ? Avez-vous mon document ?

**Michael Kirby**

Nous l'avons et nous l’avons lu.

**Ishidaka Kenji**

Merci beaucoup. En ce qui concerne la question des enlèvements, c’est très profond et large : il y a tant de questions auxquelles il faut répondre. Aujourd'hui, puisque j'ai un temps limité, je voudrais mettre l'accent sur seulement 8 points. Cela me prendra environ 45 minutes. Je vais parler pendant 45 minutes, et je suis prêt à répondre ensuite aux questions des commissaires.

Je voudrais aborder le sujet avec une vision globale de la question des enlèvements. Les transfuges de Corée du Nord qui résident au Japon témoigneront demain, à l’occasion de nouvelles audiences publiques.

Il y a près de 50 ans, près de 100.000 Japonais, plus exactement 93.000 personnes, se sont installés définitivement en Corée du Nord. Il y a un lien entre les gens qui sont rentrés volontairement en Corée du Nord et les enlèvements. Ma conclusion est que les agents qui sont venus en secret au Japon pour enlever des ressortissants japonais avaient des lettres, des photos et des enregistrements des gens installés en Corée du Nord. Ces agents ont remis ces lettres, ces enregistrements, etc. aux familles qui étaient restées au Japon, et ils leur ont dit que s’ils voulaient assurer la sécurité de leur famille vivant en Corée du Nord, ils devaient les écouter. En les menaçant, les agents ont mené diverses activités ici au Japon. Grâce à mes enquêtes et à divers entretiens, j'ai appris certaines choses. Je peux vous donner des exemples concrets.

Jusqu'à présent, grâce aux médias japonais, beaucoup de gens connaissent déjà ce sujet, mais la première fois que vous l’entendez, vous vous dites que c’est presque impossible, que c'est presque comme un film, ou comme un roman policier. Ces faits ne semblent pas plausibles mais ils ont effectivement eu lieu au Japon. Donc, je voudrais vous décrire les évènements en détail afin de vous convaincre.

Les agents sont venus au Japon, et ils ont utilisé les personnes en Corée du Nord comme otage, comme un moyen de menacer les familles qui vivaient ici au Japon. Ils ont menacé les familles, afin que ces dernières leur fournissent le soutien financier nécessaire. Ils les ont parfois forcé à enlever d’autres gens, pour garantir la sécurité de leurs proches en Corée du Nord. Shin Gwang-Su – s'il-vous-plaît, rappelez-vous de son nom, Shin Gwang-Su est un espion majeur en Corée du Nord. Le gouvernement du Japon a déjà confirmé que Shin Gwang-Su a enlevé trois personnes au Japon et il est sur la liste des personnes recherchées au niveau international.

En avril 1985, il a été arrêté par le Bureau de la sécurité de la Corée du Sud en tant qu’espion et il a été condamné à la prison à vie. En juin 2013, le président Kim l’a amnistié et il est retourné en Corée du Nord. Mais l’évènement que je relate maintenant est lié à certaines de ses activités, à l'enquête du Bureau de la sécurité de la Corée du Sud ainsi qu’à quelques-unes des peines prononcées par les autorités sud-coréennes. En 1973, Shin Gwang-Su est venu au Japon en passant par la péninsule de Noto, et juste après, il s’est rendu directement à Osaka et a rendu visite à une dame habitant là.

Il a apporté des photos de son fils qui vivait en Corée du Nord, et il lui a également montré une lettre de son fils. Je suis sûr qu'elle était très surprise. Dans cette lettre, nous supposons qu'il y avait un message de son fils lui demandant de coopérer avec l'homme qui lui apporterait la lettre. Par conséquent, cette dame a permis à cet homme de vivre en secret dans sa maison pendant environ un mois. Au moment de son arrivée au Japon, Shin Gwang-Su voulait s'assurer que la police japonaise ne le suivait pas. Il voulait vérifier qu'il n’était pas suivi. C'est pourquoi il a vécu pendant environ un mois dans le plus grand secret dans cette maison. Ceci est un exemple concret de la façon dont les membres de la famille de citoyens japonais ont été utilisés comme otages. De fait, la famille a collaboré plus tard avec Shin Gwang-Su.

**Michael Kirby**

Quel est le lien avec les 93.000 ? Pourquoi avez-vous parlé des 93.000 et êtes-vous ensuite passé au cas de Shin : quel est le lien ?

**Ishidaka Kenji**

Les 93.000 personnes qui ont été rapatriées et qui sont rentrées en Corée du Nord – et bien, en fait, la dame qui vivait à Osaka est la mère de l'un de ces 93.000 rapatriés. Son fils était un rapatrié.

**Michael Kirby**

En japonais s’il-vous-plaît.

**Ishidaka Kenji**

Son fils était l'une des 93.000 personnes qui vivaient encore en Corée du Nord, mais la mère, elle, vivait au Japon, à Osaka. Le programme de rapatriement ciblait parfois seulement les enfants, parfois les frères et sœurs, parfois toute la famille. Certains membres de la famille sont restés au Japon et d’autres sont retournés en Corée du Nord. Shin Gwang- Su, l'espion nord-coréen, est soudain venu au Japon. Il a sonné à la porte de cette dame à Osaka, il lui a montré la lettre et la photo de son fils vivant en Corée du Nord et il l'a menacée avec cela. Il a passé un mois chez elle, pour veiller à ce que la police japonaise ne le suive pas. Après cela, il a entrepris diverses activités au Japon. Dans les années 1980, il a kidnappé un chef travaillant dans un restaurant chinois à Osaka pour le ramener en Corée du Nord. Lors de cet incident, trois personnes nord-coréennes et japonaises vivant au Japon ont été impliquées. Toutes ces personnes sont en lien, d’une façon ou d’une autre, avec la Corée du Nord et avec le programme de rapatriement. Leurs frères et sœurs, leurs épouses ou d’autres membres de leur famille étaient en Corée du Nord.

Les trois personnes ont coopéré avec Shin Gwang-Su, suivi ses ordres, et enlevé un chef travaillant à Osaka, dont le nom était Tadaaki Hara. Shin Gwang-Su a amené cet homme à Kyushu où il a été accueilli par d'autres espions de la Corée du Nord qui l’ont dévalisé, mis dans un sac et forcé à monter dans un bateau pour le ramener en Corée du Nord. L’enlèvement de M. Hara a été réalisé avec la collaboration de trois personnes japonaises et coréennes dont la famille faisait partie du programme des rapatriés, et vivant donc en Corée du Nord. Il y a beaucoup d'autres incidents similaires et de cas comme celui-ci. Parfois, c’est grâce à la coopération de personnes qui faisaient partie du programme de rapatriement et parfois ce sont ces personnes elles-mêmes qui sont les kidnappeurs. Ce fut l'un des premiers cas d'enlèvements.

Un autre cas est l'enlèvement de Yutaka Kume, qui travaillait comme gardien à Tokyo et qui a été enlevé en 1977. L'auteur de cet enlèvement est toujours recherché par Interpol. Cependant, il n'est pas dans la liste officielle d'Interpol, donc je ne vous révèlerai pas son vrai nom. Nous l'appellerons Lee Soon-il. Il vivait à Tokyo, et sa sœur, qui faisait partie du programme de rapatriement, vivait en Corée du Nord. Donc Lee Soon-il, un peu avant l’enlèvement, a reçu un coup de téléphone à son domicile. Lors de cet appel, il a parlé avec une personne qui prétendait posséder une photo et un enregistrement audio de sa sœur qui vit en Corée du Nord. Cette personne lui a demandé de se rendre dans un parc proche et lui a ordonné de procéder à l'enlèvement d'un ressortissant japonais. Sa sœur, qui faisait partie du programme de rapatriement et qui était retournée en Corée du Nord, était censée être très faible et en mauvaise santé. Par conséquent, afin de la protéger, il a dû suivre les ordres de cet homme. Il a préparé l’enlèvement de M. Yutaka Kume, qu'il connaissait déjà. Il lui a fait une proposition très alléchante financièrement parlant pour l'attirer dans la péninsule de Noto, dans la préfecture d'Ishikawa, au Japon, et il l’a enlevé. Dans la péninsule de Noto, il a collaboré avec d'autres espions nord-coréens pour procéder à d’autres enlèvements et il a remis M. Yutaka à l'espion nord-coréen. Depuis lors, M. Yutaka a été porté disparu. Cet homme fait en réalité partie des 17 personnes se trouvant sur la liste officielle du gouvernement, les 17 victimes d'enlèvement. Il est l'une des toutes premières victimes.

J'ai parlé un peu plus en détail de ces cas d'enlèvements, et il est clair que la présence des rapatriés en Corée du Nord, en provenance du Japon, a été utilisée de manière à faciliter l'enlèvement de citoyens japonais. Dans un sens, ils ont été utilisés comme otages. Je crois en effet que l'enlèvement est un acte tragique et cruel. Tout comme le fait que les rapatriés en Corée du Nord aient été contraints de participer à ces enlèvements. Je voudrais aussi parler un peu du fait que l'un de ces rapatriés, qui a participé à ces enlèvements, a en fait été condamné à mort en Corée du Nord. Shin Gwang-Su est également impliqué dans ce que je m'apprête à vous dire.

En 1980, Shin Gwang-Su a de nouveau enlevé quelqu’un, un chef vivant à Osaka. Mais avant cela, il vivait avec une dame coréenne à Tokyo. Pendant 3 ans, il vécut avec cette dame. Après 3 ans de vie commune, il lui a expliqué qu’il devait partir à l'étranger et il a disparu. Un peu plus tard, Shin Gwang-Su lui a envoyé une lettre avec une adresse détaillée à Pyongyang. Toutefois, il n'a pas utilisé son véritable nom. Il a utilisé le faux nom de « Ryeo Jai-Yul » dans cette lettre. Le contenu de cette lettre est le suivant. Il écrit : « je vous ai donné ¥ 2,000,000 à garder au début, quand nous avons commencé à vivre ensemble, et rapidement ce montant est passé à ¥ 4,000,000. Alors je vous demande dans cette lettre d’aller donner ces ¥ 4,000,000 à quelqu'un que je connaît à Yokohama ». J'ai parlé directement avec cette dame, je l'ai donc mentionnée dans mon livre ainsi dans les programmes télévisés auxquels j’ai participé, et ce qu'elle m'a dit ...

**Michael Kirby**

Quel est le nom de votre livre ?

**Ishidaka Kenji**

Le livre que j'ai écrit s’appelle « l'Ordre d'enlèvement de Kim Jong-il » et il a été publié en septembre 1996.

**Michael Kirby**

Est-il traduit en anglais ?

**Ishidaka Kenji**

Il n'est pas encore traduit en anglais.

**Michael Kirby**

Je pense que nous avons une copie de celui-ci. Maintenant, il y a beaucoup de cas mentionnés dans votre déclaration écrite. Sachez que nous connaissons ces autres cas grâce à votre déclaration. Je pense que ce sera plus utile si nous pouvons avoir votre aide pendant ce temps limité pour approfondir l'analyse que vous nous avez fournie. Parce que, dans votre témoignage, vous avez effectué une analyse portant sur le moment où les enlèvements se sont produits, sur le regard que portent les Nord-Coréens sur la question des enlèvements, sur le but recherché et sur l’impact de ces enlèvements. Je pense que c'est ce qui nous aidera le plus.

**Ishidaka Kenji**

Et bien, dans ce cas, étant donné que les détails sont déjà mentionnés dans le rapport en anglais que je vous ai fourni, je vais simplement parler de l'analyse globale.

**Michael Kirby**

Oui, allez-y.

**Ishidaka Kenji**

Pourquoi la Corée du Nord a-t-elle kidnappé des citoyens japonais ? C'est ce à quoi je voudrais répondre maintenant. Cela vous convient-il ?

**Michael Kirby**

On peut comprendre l'enlèvement d'un scientifique nucléaire ou d’une personne ayant des compétences particulières en électronique, mais pourquoi un chef ou un gardien ? Cela ne semble pas avoir beaucoup de sens. Pourquoi enlever une femme au foyer ou un étudiant ?

**Ishidaka Kenji**

Je pense qu’à un haut niveau, deux objectifs majeurs étaient poursuivis au travers de ces enlèvements. Dans le cas de l’enlèvement du chef à Osaka, le but était d’enlever des Japonais, de les emmener Corée du Nord et de tout savoir sur leur enfance, leur histoire personnelle, leur mode de vie, etc. Ensuite, les espions retournaient au Japon avec ces informations et ils faisaient semblant d'être cette personne. Ils vivaient dans son appartement, ils volaient son identité et ils obtenaient un passeport japonais. Avec un passeport japonais, ils pouvaient alors voyager librement n'importe où dans le monde. C’était le cas à l'époque, à l'exception de la Corée du Nord. Bien sûr, les espions nord-coréens pouvaient retourner dans leur pays, mais une fois qu'ils faisaient semblant d'être japonais, ils pouvaient voyager dans différents pays afin d’établir une base pour différentes actions. Par exemple, Shin Gwang-Su, qui a enlevé le cuisinier, est allé à Hong Kong et en Thaïlande pour développer des bases nord-coréennes, en faisant semblant d'être complètement japonais.

Par ailleurs, la Corée du Nord avait besoin de gens pour former ces espions, pour les éduquer à devenir de vrais Japonais afin qu'ils puissent être crédibles, pour leur enseigner la langue japonaise ou leur donner des informations récentes sur le Japon. Ainsi, les espions étaient formés par les Japonais enlevés en Corée du Nord. C'était le deuxième but recherché. Par exemple, en 1987, l'avion Korean Airlines a explosé à cause d’une bombe placée par deux personnes qui avaient toutes des passeports japonais. L’homme qui a été capturé au Bahreïn avait un passeport au nom de Shinichi Hachiya. L’autre personne, une femme, s’appelait Kim Hyun-Hee mais elle avait un passeport au nom de Mayumi Hachiya. Si ces deux espions ne s'étaient pas suicidés, on aurait pu ne jamais savoir qui avait commis cet acte. Les autorités auraient pu les identifier mais elles auraient peut-être pensé, à tort, que les deux plastiqueurs étaient japonais. Pour résumer, les espions étaient formés pour être capables de prétendre être japonais et ils. venaient ensuite au Japon pour obtenir une identité japonaise. C'était le deuxième but des enlèvements.

Je voudrais avoir une perspective plus large du phénomène des enlèvements. Pour quelle raison la Corée du Nord a-t-elle procédé à ces enlèvements ? En un mot, je dirais que la Corée du Nord, depuis sa création, a poursuivi les objectifs ou les buts stratégiques suivants : la révolution socialiste a réussi dans la partie Nord de la péninsule coréenne, mais pas dans la partie Sud. La Corée du Nord voulait faire quelque chose au sujet de la Corée du Sud, quitte à utiliser tous les moyens et toutes les méthodes possibles. En d'autres termes, le terrorisme et autres actes de violence n’étaient pas exclus. Les Nord-Coréens voulaient vraiment absorber la partie Sud de la péninsule, afin transformer cette partie en pays socialiste. C'est ce que Kim Il-sung a présenté au Congrès du peuple et qui a été rendu public au reste du monde. Cela a toujours été le plus grand objectif et l’ultime but du pays.

En juin 1950, Kim Il-sung, secrétaire général du Parti de travail de Corée, a envahi la Corée du Sud avec l'accord de l'Union soviétique. Cela ressort clairement dans les différents documents divulgués par la suite. Mais les armées des Etats-Unis et du Royaume-Uni sont intervenues dans la péninsule, et l’unification révolutionnaire par la force n'a donc pas réussi. Depuis cette guerre, la RPDC a changé de stratégie : elle a essayé d'avoir des gens dans la partie Sud de la péninsule qui soutiendraient vraiment les intentions du Nord et qui construiraient une administration dans le Sud. L’objectif étant d'intégrer réellement les deux Corées et d’unifier la péninsule de manière légale. Pour ce faire, il y a eu beaucoup d’espions et d’actes d'espionnage. C'est ce qu'on appelle les activités d'espionnage envers le Sud, ou dans la partie Sud de la péninsule.

Pendant la guerre de Corée, l'armée américaine a progressé jusqu’à Busan et la Corée du Nord a dû se retirer, sans réussir à unifier les deux Corées. L'un des objectifs était d'éloigner les Etats-Unis de la Corée du Sud. L’autre était d’isoler les États-Unis, et c’est l’un des moyens que les Nord-Coréens ont essayé d'utiliser.

Nous parlons en ce moment d'enlèvements de ressortissants japonais, mais il y a eu l’enlèvement d’une femme au Liban, au Moyen-Orient. Cette femme a réussi à fuir la RPDC. Des informations pointent en outre d'autres possibles enlèvements ailleurs. Dans de nombreux pays, les Nord-Coréens ont essayé d'isoler les Etats-Unis : cela a été l'un de leurs principaux objectifs.

**Michael Kirby**

Connaît-on le sort de la personne libanaise enlevée ? Serait-elle disponible pour témoigner devant la commission d'enquête ?

**Ishidaka Kenji**

Je pense qu’il y a eu une couverture médiatique au Liban à l’époque. Je ne peux pas vraiment en parler ouvertement, mais je peux me renseigner sur cette question et fournir des informations à ce sujet.

**Michael Kirby**

Si vous pouvez avoir de quelconques informations, donnez-les à notre secrétariat, et nous les traiterons avec toute la discrétion qu’il convient à ce genre d’affaire. Maintenant, vous feriez bien de passer à autre chose parce que nous sommes à court de temps, et je veux que vous nous expliquiez le point de vue de la Corée du Nord, comment ils perçoivent ce processus, le point de vue du gouvernement japonais, et l'objectif fondamental de l’enlèvement. Je pense que c'est l’idée fondamentale de votre papier. Voulez-vous y venir maintenant, s'il-vous-plaît?

**Ishidaka Kenji**

En ce qui concerne les enlèvements, ces derniers datent de plus de 30 ans. Au sujet des 13 personnes enlevées, la RPDC a déclaré officiellement que 5 ont survécu et que 8 sont mortes. C’est l'information qu’ils ont donnée en 2002, lorsque le Premier ministre Koizumi a visité la Corée du Nord. Les 5 survivants ainsi que leurs familles sont revenus plus tard au Japon. Mais en ce qui concerne les 8 soi-disant morts, nous avons découvert ultérieurement que les certificats de décès et autres documents de ces 8 personnes étaient falsifiés ou tout simplement faux. Les lieux et dates de leur décès n'étaient pas vrais, à l'exception de ceux de Megumi Yokota. Les certificats avaient le même timbre, provenant du même hôpital, et concernant les restes des personnes enlevées décédées, la RPDC a dit ne pas avoir les dépouilles en raison d’une inondation et d’autres catastrophes naturelles. C’était complètement faux.

En 2004, une réunion de travail a eu lieu entre le Japon et la RPDC. En ce qui concerne Megumi Yokota, qui a été enlevée à l'âge de 13 ans environ, la Corée du Nord a dit qu'elle était déjà décédée et a présenté les restes de cette femme. Par la suite, le chef du bureau en charge de la RPDC, M. Yabunaka, a procédé à l'analyse de l'ADN de ces restes, et il y avait de l'ADN provenant de plusieurs hommes. Au Japon, nous avons l’impression que que la RPDC nous a menti tout le temps au sujet des enlèvements.

D'autre part, qu'en est-il de la RPDC ? En 2002, la réunion au sommet Japon/RPDC a eu lieu à Pyongyang pour la première fois. Le Premier ministre Junichiro Koizumi a alors visité Pyongyang et il s'est entretenu avec Kim Jong-Il , qui était le dirigeant de la RPDC. C'était en septembre 2002 et à cette époque, Kim Jong-Il a admis l’enlèvement de citoyens japonais. Il a présenté ses excuses, et le mois suivant, les 5 personnes enlevées ont été rendues au Japon. Pourquoi Kim Jong-Il a-t-il admis les enlèvements et accepté le retour des 5 survivants ? Pour quelle raison ?

Je pense qu’admettre l’existence d’enlèvements et permettre le retour des survivants visait à donner l'impression que le problème était déjà résolu ; cela permettait la normalisation des relations diplomatiques entre le Japon et la RPDC. C’est ce que je crois.

**Michael Kirby**

Et qu’en est-il du versement d’une importante somme d'argent, que savez-vous à ce sujet ? Cela avait-il été révélé publiquement par le gouvernement japonais ?

**Ishidaka Kenji**

De grosses sommes d'argent auraient été prétendument versées. Je ne pense pas que cela ait été le cas, pas même en coulisses, car en 2002, Kim Jong-Il a admis les enlèvements, il s'est excusé et il a renvoyé les survivants. Je pense que Kim Jong-Il pensait que la question des enlèvements était déjà réglé. Il croyait que son geste conduirait à la normalisation des relations diplomatiques et que la RPDC percevrait par conséquent d'énormes quantités d'argent, une sorte de fonds d'indemnisation pour les actes que les Japonais avaient commis en Corée du Nord pendant la guerre. J’ai eu l’impression que la RPDC s’attendait à cela.

**Michael Kirby**

Il y a eu des excuses réciproques lors de la Déclaration de Pyongyang, avec notamment la présentation d’excuses par le gouvernement du Japon en ce qui concerne les torts causés pendant l'administration coloniale japonaise et pendant la guerre. Je crois qu’il y a eu des excuses mutuelles dans la Déclaration.

**Ishidaka Kenji**

Tout à fait. Après une progressive compréhension mutuelle puis une normalisation des relations diplomatiques, le Japon a normalisé en 1965 ses relations avec la Corée du Sud. Si je me souviens bien, il était question de 900 millions de dollars à l'époque, qui ont été prorogés en aide économique pour le Sud, à l'époque de la normalisation des relations avec le Sud. Par conséquent, la RPDC a dû penser qu'une fois que cette question serait réglée et que la normalisation des relations serait effective, d’énormes sommes d'argent seraient alors versées à la Corée du Nord sous forme d'assistance. Je pense que c’est ce que c’est ce que Kim Jong-Il a crû, c'est selon moi pour cette raison qu'il a admis les enlèvements et rendu les survivants : il pensait que l'affaire serait réellement close. Cependant, même après cela, nous avons découvert que les informations fournies sur les personnes enlevées et décédées n'étaient pas vraies, qu’ils étaient très cruels et jusqu'à aujourd'hui, la normalisation n'a pas eu lieu entre le Japon et la RPDC.

Pour revenir sur ce point, la Corée du Nord a reconnu les enlèvements et a rendu les personnes enlevées. Les Nord-Coréens ont donc pensé que cette affaire serait réglée. Mais, en réalité, le Japon n'a pas fait ce à quoi ils s’attendaient, et il n’y a pas eu de véritable normalisation des relations diplomatiques. Je pense donc que la RPDC a estimé avoir été flouée par le gouvernement japonais. En 2002 et en 2004, le Premier ministre Koizumi a lui-même visité la Corée du Nord, mais après cela, la question des enlèvements ne s'est pas améliorée parce que je pense que la RPDC a eu l'impression d’avoir été trompée par le gouvernement du Japon. Les deux parties se sont vraiment senti trahies. Je pense que c'est la raison pour laquelle la question des enlèvements n'a pas été résolue jusqu'à présent.

**Michael Kirby**

Le fait que l’on ait prouvé par analyse ADN que les os rendus ne pouvaient pas être liés à la famille de la victime présumée est l’un des éléments qui a jeté le doute sur les déclarations faites par le [inaudible] ( 0:47:56 ) Je dois aussi parler de la forme et des points communs de tous les certificats de décès, qui semblent avoir tous été écrits au même moment. Tout cela a jeté le doute sur l'histoire du décès des 8 autres personnes pendant leur séjour en Corée du Nord. Par conséquent, cela a ouvert la porte à l'incertitude concernant la situation, non seulement de ces 8 personnes, mais également d'un plus grand nombre d’individus soupçonnés d'avoir été traités de la même façon. Sans transparence et faute d’une complète divulgation, cela a laissé un véritable voile d'incertitude à la fois sur le nombre total et sur ce qui est arrivé à ces personnes en Corée du Nord. Cela ne peut être résolu en fermant simplement la porte et en affirmant que vous avez fourni toutes les informations nécessaires, parce que cette affirmation n'est pas fiable en raison des doutes exprimés suite à la preuve par ADN et à cause du caractère insatisfaisant des certificats de décès. Est-ce bien cela ?

**Ishidaka Kenji**

Oui, c'est exact.

**Michael Kirby**

Bien, continuons. Quand les enlèvements ont-ils cessé, ou ont-ils seulement cessé ? Dans votre exposé, y a-t-il eu des enlèvements depuis 2002, date à laquelle la déclaration et les excuses ont été faites le gouvernement de la Corée du Nord ? Si c'est le cas, s'il y a eu des enlèvements depuis lors, pourriez-vous les identifier, nous dire quand cela s’est produit, et où ?

**Ishidaka Kenji**

Je ne sais pas. Sur la ligne côtière du Japon, la sécurité a été renforcée par satellite, pas seulement par le Japon mais également avec des satellites américains. Les navires d'espionnage de la RPDC avaient l'habitude de venir au Japon : ils envoyaient un zodiaque pour enlever des Japonais. Mais je n'ai rien entendu qui laisse penser que cela se soit passé après 2002. Je ne dis pas qu’il n’y a aucune chance que cela se soit produit, mais personnellement, je crois qu'il n'y a pas eu d'enlèvement depuis 2002, même si je n'exclus pas à 100% cette possibilité.

**Michael Kirby**

[Inaudible] (00:51:05) la Commission d'enquête sur le nombre total de personnes enlevées au Japon de la manière que vous nous avez décrite, car ce sont des chiffres contradictoires qui nous ont été donnés, et au final, ce sera le devoir de la Commission d'enquête de faire son rapport au Conseil des droits de l'homme et d’indiquer notre estimation du nombre de personnes qui ont été enlevées au total.

**Ishidaka Kenji**

Le Gouvernement du Japon et autres journalistes ne connaissent pas vraiment les chiffres exacts. Par exemple, en 2002, la RPDC a rendu 5 personnes enlevées au Japon, dont Hitomi Soga ; et bien les journalistes ainsi que le Gouvernement du Japon ne savaient pas que Hitomi Soga avait été enlevé. En 1997, j'ai moi-même découvert que Megumi Yokota avait été enlevée à l'âge de 13 ans. Mais à cette époque, le gouvernement du Japon ne savait même pas que Megumi Yokota avait été enlevée par la RPDC.

**Michael Kirby**

Qu’est-ce que le gouvernement du Japon a appris des cinq personnes qui sont revenues sur la manière dont les enlèvements ont eu lieu ? A-t-il recueilli des détails concernant le très grand nombre de personnes que l'on croyait avoir été enlevées, selon qu’elles avaient été signalées ou qu'elles vivaient à proximité de la côte opposée à la Corée du Nord ? Sait-on si leur disparition avérée coïncidait avec les caractéristiques d’autres enlèvements, s'il y avait d'autres éléments communs qui pouvaient apparaître pour les relier à un certain type de personne, d'âge, de capacités ou de compétences qui pourrait les rendre suspects ? Il y a sûrement une façon d’établir un profil qui donnerait un niveau de précision raisonnable quant au nombre total de personnes qui ont vraiment été enlevées ou supposément enlevées. Y a-t-il eu ce genre d'analyse ?

**Ishidaka Kenji**

Oui, nous avons de nombreux types d'analyses, et je les ai incluses dans le présent document. Il y a quelques modèles types d'enlèvement. Une personne vivant sur la côte peut être emmenée de force. Parfois, les personnes ont été battues, mises dans un sac, emmenées en zodiaque et amenées à bord d’un navire. C'est une disparition forcée. La deuxième méthode est de les attirer avec quelque chose de profitable, comme la possibilité d’obtenir des négociations particulières avec la RPDC ou de s’engager dans un commerce lucratif. De cette façon, les victimes, qui viennent parfois d'Europe via Moscou, sont attirées en RPDC. Dans ce cas, elles ont été trompées et sont allées là-bas de leur propre chef. C’est presque comme enlever un enfant, en lui montrant des bonbons ou en lui disant que c’est sa mère qui lui demande de venir. C'est le deuxième cas de figure. Le troisième modèle type d'enlèvement, c’est lorsque des navires d'espionnage rencontrent un bateau de pêche japonais. Comme ils doivent garder le secret sur les navires espions, ils enlèvent parfois les pêcheurs japonais. Terakoshi Takeshi était l’un d’entre eux. Il a été emmené en RPDC, et en 1988, il a écrit une lettre. Sa famille au Japon a alors appris qu'il était toujours vivant et qu’il était à Pyongyang. Takeshi Terakoshi vit toujours en Corée du Nord et il est marié à une coréenne ; sa mère vit au Japon et elle peut lui rendre souvent visite. Mais beaucoup de Japonais pensent que M. Terakoshi a été enlevé de force. Personnellement, je crois qu'il a été enlevé, mais M. Terakoshi prétend qu'il avait été sauvé par le navire de la RPDC : c’est un commentaire public. Le gouvernement du Japon ne peut pas dire que c'était un enlèvement, même si cela en était en réalité bien un. C'est le troisième mode d'enlèvement. Il y a donc trois types d’enlèvements.

En évoquant ces différents modes d'enlèvements, nous ne pouvons pas vraiment dire exactement combien de personnes ont été enlevées. Personne ne connaît les chiffres exacts, mais je dirais que 50 à 100 personnes ont été enlevées sur la côte du Japon. C'est mon estimation personnelle, je l’ai incluse dans mon mémoire.

**Michael Kirby**

Puis-je vous poser une question ? Nous n'avons pas fait beaucoup de progrès depuis 2002. Nous allons avoir l'aide de quelques familles, qui vont présenter leurs témoignages après le vôtre, et qui nous expliqueront la douleur et la tragédie que l'enlèvement peut causer au sein d’une famille. Nous aurons donc des témoignages sur cette question. Nous avons également ce que vous dites dans votre document. La question que je voudrais vous poser est la suivante : à partir de votre réflexion, et parce que vous avez fait une analyse très approfondie de ce sujet et sur une très longue période, y a-t-il un moyen de sortir des sentiers battus pour tenter de briser l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement ? Avez-vous pensé à un quelconque moyen que la commission d'enquête pourrait proposer pour réactiver le sujet sous le régime de Kim Jong-un, une nouvelle approche qui pourrait ne pas être seulement une succession d’affirmations et de contre-affirmations ? Y a-t-il quoi que ce soit la commission d'enquête puisse faire au-delà de l'écriture d'un rapport narratif, parce que justement nous voulons aller au-delà de la simple rédaction d'un rapport ? Avez-vous des suggestions sur une initiative qui pourrait être prise, qui pourrait réussir, et qui n'aurait jamais vraiment été tentée ?

**Ishidaka Kenji**

C'est une très bonne question. C’est aussi une question très importante. En ce qui concerne les activités diplomatiques, je suis un amateur, un outsider. Le gouvernement du Japon a mis en place des sanctions économiques, et un conseiller du Premier ministre Abe a effectué une visite en RPDC cette année. Je pense qu'ils envisagent également de nombreuses façons de briser le statu quo. Votre question est : que pouvez-vous faire en tant que Commission d’enquête ? Je pense que des faits concrets doivent être collectés, afin qu'ils puissent être débattus. Vous devez collecter les faits et les analyser en tenant compte de l'histoire et de la situation politique, et vous assurer que ce sont des faits qui ne peuvent être autorisés dans le but d’une action humanitaire. Vous devrez ensuite faire un compte rendu au Conseil, de sorte qu’il soit prouvé que la RPDC est le pays qui a violé les droits de l'homme d’une façon tragique et également d’une manière déplorable. Ce fait sera révélé au monde. Vous communiquez les faits au monde. Je pense que c'est la meilleure chose.

En termes de méthodes concrètes, je ne peux penser à un tel coup de baguette magique. Cependant, comme je l'ai déjà dit, le Japon et la RPDC sont prêts à commencer des négociations bilatérales. Compte tenu de cette situation, il est important est d'avoir une discussion franche et ouverte, de sorte que nous puissions dissiper tout soupçon. Le Japon estime que la RPDC lui ment. La RPDC pense probablement que le Japon lui ment également depuis longtemps. Cette sensation de suspicion réciproque doit être dissipée et clarifiée. La RPDC doit accepter de dire la vérité dans son intégralité en ce qui concerne la question des enlèvements. Je crois que cela devrait être la première étape pour aller de l'avant.

**Michael Kirby**

A présent, je pense que les autres membres de la Commission ont quelques questions pour vous. Commissaire Darusman…

**Marzuki Darusman**

Je vous remercie. M. Ishidaka, merci. Vous avez commencé par faire ressortir le fait qu’il y a 50 ans, 93.000 ressortissants japonais sont retournés s’installer en Corée du Nord. Est-ce exact?

**Ishidaka Kenji**

C’est juste, et il y a une liste au bureau de l'immigration.

**Marzuki Darusman**

Puis, au cours de votre présentation, vous êtes passé à M. Shin Gwang-Su, qui a enlevé trois personnes, comme vous nous l’avez dit.

**Ishidaka Kenji**

Oui.

**Marzuki Darusman**

Quelle est la relation entre l’histoire des 93.000 rapatriés et les enlèvements ? Quel est le lien entre ces deux faits ? Maintenant, vous insinuez que les 93.000 personnes pourraient désormais être considérées comme enlevées : cela devrait-il être la préoccupation de la commission d'enquête que d’aborder le problème avec ces 93.000 rapatriés ? Si oui, pourquoi ?

**Ishidaka Kenji**

C'est une question très complexe, et je pense qu'elle est très difficile à comprendre dès la première audience. Cependant, comme je le disais au début, les 93.000 personnes n’ont pas été enlevées de force. Ce n'est pas le cas et ce n'est pas ce que je dis. Toutefois, par exemple dans le cas de Shin Gwang-Su, et dans le cas de ces espions nord-coréens qui agissent sur le sol japonais dans le but d’enlever des gens, ils utilisent les enfants et les membres de la famille de personnes qui vivaient au Japon, qui ont fait partie du programme de rapatriement et qui vivent maintenant en Corée du Nord. Ils sont utilisés comme otages, en tant que moyen de pression pour menacer les Japonais vivant au Japon afin que ces derniers coopèrent avec eux. « Si vous ne coopérez pas avec moi, alors nous ne pouvons pas garantir la sécurité et le bien-être de vos enfants ou des membres de votre famille vivant en Corée du Nord ». En un sens, les rapatriés en RPDC sont en quelque sorte otages. Mais en même temps, je ne dis pas que ces 93 344 personnes, pour être précis, qui ont été renvoyées en RPDC ou qui y sont retournées, ont été enlevées de force. Elles ont choisi de leur plein gré de revenir en RPDC avec la conviction et dans l'idée qu'elles allaient vivre dans un Paradis sur Terre. Paradis sur Terre était un mot clé que nous avons beaucoup entendu à ce moment-là, et ces personnes croyaient que la Corée du Nord était un pays merveilleux. C'était la propagande qu'elles entendaient, et même les médias présentaient à ce moment-là la Corée du Nord comme un pays socialiste qui offrait une éducation et des soins médicaux gratuits. Se basant sur cette conviction, plus de 93.000 personnes ont quitté le Japon pour la Corée du Nord. Comme le montrent les témoignages de transfuges de Corée du Nord, il est devenu clair qu’elles ont découvert l'enfer en Corée du Nord, plutôt que le paradis. Mais ce que je tiens à rappeler, au moyen d’exemples concrets, c’est que ces 93.000 personnes, les rapatriés, ont été utilisées comme otages, comme moyen de pression afin de menacer les gens qui vivaient au Japon.

**Marzuki Darusman**

Vous avez mentionné dans votre texte ici que l'ensemble de la nation Nord-Coréenne était impliqué dans les enlèvements. Pouvez-vous préciser ?

**Ishidaka Kenji**

J'ai aussi parlé de ceci dans le livre que j'ai publié en 1996. Kim Jong-Il, le leader absolu du pays, a donné un ordre clair d'enlèvement, et c’est sous ses ordres clairs que les enlèvements ont été perpétrés. Il y a une preuve très claire pouvant étayer cette affirmation. Compte tenu de la situation politique en RPDC, Kim Jong-Il, et même son père Kim Il-sung, avaient le pouvoir absolu, et personne dans le pays ne pouvait ne pas les suivre. Bien sûr, je ne dis pas que le pays tout entier a participé aux enlèvements, mais nous pouvons dire qu’étant donné que le leader du pays, qui détenait l'autorité absolue, a donné l'ordre pour les enlèvements, c’est comme si la Corée du Nord avait perpétré les enlèvements. Ce n'est pas une fraction ou un groupe illégal au sein de la RPDC qui a perpétré les enlèvements. Ce n'est pas le cas. C'était un ordre national, et en ce sens, on peut dire que c'est un crime d'État.

**Marzuki Darusman**

Une dernière question. En bas de la page 3, vous dites que vous êtes allé en Corée en 1995 et vous avez interviewé une personne qui a aidé Shin Gwang- Su à enlever quelqu’un. Pouvons-nous avoir le nom de la personne que vous avez interrogée ?

**Ishidaka Kenji**

J'ai pris connaissance des enlèvements de Japonais en août 1994, et depuis lors, j'ai fait des recherches, enquêté sur les questions d'enlèvements. C'est en 1995 que j'ai pu interviewer l'un des conspirateurs complices de Shin Gwang-Su, qui avait également été arrêté en même temps. Son nom était Kim Gil-Uk [ph] ( 01:11:36 ), et puisqu’il avait commis un crime extrêmement grave, il a été condamné, en 1990, à la première audience, à la réclusion à perpétuité. Plus tard, il a été amnistié et libéré après une visite du chef japonais. Il a donc été libéré en 1990 et il a quitté la prison à cette époque. Cet homme était en fait en Corée, et c'est en 1985 que j'ai décidé d'interviewer cette personne directement, parce que c'était la seule façon de connaître la vérité. Je ne pouvais pas baser mon enquête uniquement sur des papiers et des documents. C'est pourquoi, en 1995, j'ai interviewé cette personne, et au moment de l'interview qui a été réalisée sur une route, sur un chemin public, il a pleuré et admis l’enlèvement. Il était extrêmement désolé pour la victime et pour ce qu'il avait fait. J'ai fait une vidéo de cette interview. Souhaitez-vous la regarder maintenant, si vous avez le temps ? J’aimerais que vous vous demandiez pourquoi il a tout admis à l’époque. C’est une vidéo de seulement 2 minutes et 30 secondes. A cette époque, probablement, j'étais ...

**Michael Kirby**

Il y a d'autres gens qui veulent nous parler, y compris les familles. Si elle ne fait que 2 minutes et si elle est prête à être visionnée, nous allons la regarder immédiatement.

**Ishidaka Kenji**

Deux ans avant l'enlèvement de M. Hara, il préparait l'enlèvement d'un autre Japonais. Mais à cette époque, les conditions pour l'enlèvement n'avaient pas été correctement préparées, et il avait donc renoncé à l'enlèvement. Il a été établi, avant son arrestation, qu’il a fait à 17 reprises des allers retours entre la RPDC et le Japon pour de telles activités.

Deux jours après, j'ai parlé avec lui sur le pas de sa porte. « Connaissez-vous ce fait, que savez-vous à propos de M. Hara ? » « Et bien, je ne sais pas, je ne sais pas. » « Nous avons fait une enquête. Nous connaissons le cas. » « Je ne sais pas. Je ne sais vraiment pas. » « Je sais que vous tenez à votre propre vie, mais nous ne connaissons toujours pas la localisation d'une personne japonaise, nous ne savons pas si elle va bien. Connaissez-vous Shin Gwang-Su ? » « Oui. » « Je vous en prie, nous ne connaissons toujours pas la localisation d'une personne japonaise, nous ne savons pas si elle va bien. Je voudrais savoir. » « J'ai juste été utilisé. J'ai juste suivi Shin Gwang- Su. Je suis désolé. C'est la seule chose que je puisse dire. » « Pourquoi avez-vous commis un tel crime à l'époque ? » « Je ne sais pas. C’est quelque chose que Shin Gwang- Su a fait. » « Vous ne savez pas, mais vous aviez vos propres opinions. Vous avez participé à ce plan ? » « Il m'a demandé de le suivre. Il m'a demandé d'ouvrir la voie, c'est tout, de lui montrer la direction, c'est tout. » « Alors ce que vous avez dit pendant le procès était vrai ? » « C'est vrai, oui. »

**Michael Kirby**

Comment pouvons-nous identifier cela ? Connaissez-vous le nom de la personne qui fait l'objet de vos questions dans cette vidéo ? Quel est le nom ? Juste un moment, nous n’avons pas de traduction.

**Ishidaka Kenji**

Son nom était Kim Gil-uk. Cependant, au moment où nous avons fait la vidéo, nous n'avons pas donné le nom de cette personne, et nous avons caché son visage, car à cette époque il n'était pas un suspect officiel du gouvernement japonais sous Ipol. Son nom était Kim Gil-uk, et je voudrais vraiment que vous pensiez à pourquoi il a admis son crime. Son nom est Kim Gil-uk.

**Michael Kirby**

Nous marquerons la vidéo qui vient d’être mentionnée à la Commission d'enquête comme document T2, une vidéo montrant des questions adressées à Kim Gil-uk.

**Marzuki Darusman**

Puis-je vous poser juste une dernière question M. Ishidaka ? Quelle est la relation entre votre entrevue et l'enlèvement de Megumi Yokota ? Quel est le lien ? Y a-t-il un lien ?

**Ishidaka Kenji**

Il n'y a pas de lien direct entre cette personne et l'enlèvement de Megumi Yokota. Tadaki Hara était la victime de l'enlèvement, et Kim Gil-uk a travaillé pour Shin Gwang-Su, qui a enlevé M. Hara. Donc Kim Gil-uk, celui qui a été interviewé dans la vidéo, a aidé Shin Gwang-Su à enlever M. Hara. Cette personne est recherchée par Interpol depuis 2006.

**Michael Kirby**

Oui.

**Ishidaka Kenji**

Oui.

**Michael Kirby**

Je vais demander au commissaire Biserko si elle a des questions.

**Traductrice**

Utilisez le microphone s'il vous plaît.

**Sonja Biserko**

Selon votre analyse, où ces enlèvements ont été planifiés...

**Homme inconnu**

Votre propre micro s'il vous plaît.

**Michael Kirby**

Ces questions auraient dû être vérifiées avant que la Commission d'enquête ne commence. S'il vous plaît, vérifiez les micros avant l’ouverture de la prochaine session.

**Sonja Biserko**

Selon votre analyse, ces enlèvements ont-ils été planifiés ? Ont-ils été effectués au hasard, ou ont-ils été planifiés et ce sont des personnes présélectionnées qui ont été enlevées ? Deuxièmement, au moment des enlèvements, quand ils ont commencé dans les années 70, y avait-il des groupes japonais impliqués dans cette [inaudible] ( 01:19:37 ) groupes ou ayant à l'esprit que le charme de la RPDC à cette époque était encore fort?

**Ishidaka Kenji**

Deux questions ?

**Sonja Biserko**

Oui.

**Ishidaka Kenji**

La question de savoir si les enlèvements étaient planifiés. Comme vous l'avez vu dans la vidéo, l’enlèvement de M. Hara par Shin Gwang-Su, soutenu par Kim Gil-uk était prévu. Comme je l'ai déjà dit, l’objectif était le citoyen japonais Hara, Tadaki Hara. Ils voulaient obtenir son passeport, son identité japonaise. Après l'enlèvement de M. Hara, Shin Gwang-Su, l'espion nord-coréen, est revenu au Japon encore une fois et il a obtenu un passeport japonais en tant que citoyen japonais. Il a pu voyager dans d'autres pays asiatiques pour développer ou construire les bases des activités nord-coréennes. Au moment de son arrestation en Corée du Sud, il était entré dans le pays avec un passeport au nom de M. Hara. Ainsi, tout était prévu dans le cas de l’enlèvement de M. Hara. Mais si vous me demandez si d'autres enlèvements ont été planifiés, je ne sais pas. Cela a pu être une coïncidence, car cela peut avoir été un pêcheur rencontré en mer ; ou peut-être un agent venant d'entrer au Japon a-t-il enlevé quelqu’un qu'il a rencontré ; et peut-être ont-ils enlevé un japonais sur la plage ou sur le littoral en guise de prix.

**Michael Kirby**

S'il-vous-plaît, ne faites pas de spéculation, donnez juste des réponses.

**Ishidaka Kenji**

D’accord. La deuxième question était de savoir si des groupes japonais avaient été impliqués. La loi au Japon s'est penchée sur cette question, celle de savoir s'il y avait des groupes japonais impliqués dans les enlèvements au Japon. Il n'y a pas eu la moindre preuve. Mais il y a eu un détournement en 1970. Neuf pirates de l'air ont détourné l’avion d'une compagnie japonaise. L'avion a été surnommé Yodo-go ou Yodo, et ces pirates de l'air sont dénommés comme le Groupe Yodo-go. Ce détournement, qui a eu lieu en 1970, a été effectué par des Japonais et je pense que quelques-uns d'entre eux ont peut-être reçu des instructions du commandement nord-coréen, et qu’ils ont été impliqués dans l'enlèvement de ressortissants japonais.

**Michael Kirby**

Je pense qu'ils ont ensuite été reconnus coupables. Ils ont été reconnus coupables, ont été condamnés et ont accompli une peine de prison, n'est-ce pas ?

**Ishidaka Kenji**

En fait, ces criminels qui ont détourné l'avion et ont été impliqués dans les enlèvements sont toujours en Corée du Nord. Ils n’ont pas été arrêtés. Ils sont toujours en Corée du Nord à l’heure actuelle.

**Michael Kirby**

Il y a eu des arrestations, n'est-ce pas, des amis qui étaient liés aux auteurs des faits ?

**Ishidaka Kenji**

Deux personnes ont été arrêtées par la police japonaise. L'une était la personne qui est venue au Japon, je crois que qu’elle a été arrêtée en mai 1988. L'autre, Yoshimi Tanaka, a été arrêté pour contrefaçon de billets de banque américains. Mais les deux sont déjà morts. Deux sur un total de 9 criminels ont été arrêtés. Mais pour ces deux personnes, il n'y a pas de lien direct avec les enlèvements.

**Michael Kirby**

Oui.

**Marzuki Darusman**

Pourrais-je poser une dernière question, Monsieur le président ? M. Ishidaka, à la page 4, vous mentionnez le fait que Shin est déjà recherché au niveau international pour ces enlèvements, et puis il y a la phrase qui suit : « Il y a des informations prouvant qu'il a été impliqué dans l'éducation de Megumi Yokota, après qu'elle ait été enlevée et amenée en Corée du Nord. » Pourriez-vous préciser cela ? Shin Gwang-Su est Coréen, comment pourrait-il être impliqué dans l'éducation de Megumi Yokota ? Je vous remercie.

**Ishidaka Kenji**

Cela n'est pas confirmé publiquement. Ceci est basé sur les informations que j'ai personnellement reçues. Donc ce n'est pas confirmé par le gouvernement japonais. Mais mon information indique que les personnes enlevées sont emmenées en Corée du Nord, puis à l'endroit où elles vont résider. Shin Gwang-Su, l'espion, est venu et a travaillé en tant qu’enseignant auprès de cette Megumi Yokota, qui n'avait que 13 ans à cette époque. Il est probable – ce n'est pas un fait qui a été confirmé, c’est seulement une information que j'ai reçue – qu’il ait été impliqué dans l'éducation de Megumi Yokota.

**Michael Kirby**

Juste une dernière question. Étant donné que l'un des buts était le vol d'identité, la sécurisation d'un passeport japonais et se faire passer pour un citoyen japonais, savez-vous, en ce qui concerne les 183 personnes qui apparaissent sur la grande affiche – l'officier montre maintenant les 183 – je pense qu’il y en a peut-être même 186 sur cette affiche… savez-vous si un ordre d'arrêt a été fait sur l'utilisation de leurs passeports ? Y a-t-il un ordre d'arrêt imposé de sorte que si quelqu'un tente d'utiliser le passeport d’un des 183, un signal sonore sera émis aux postes d'immigration et lors de leurs voyages à travers le monde ? Savez-vous cela ? Si vous ne le savez pas, dites juste « je ne sais pas ».

**Ishidaka Kenji**

Je ne sais pas exactement ce qui se passe. Compte tenu de la situation de ces 186 personnes quand elles ont disparu, nous croyions qu’il est très probable qu'elles aient été enlevées par la Corée du Nord. Encore une fois, cela est juste fondé sur une information susceptible d’être vraie et la police agit sur ce point. Je ne sais pas pour les passeports.

**Michael Kirby**

Oui, merci beaucoup. Je tiens à vous remercier M. Ishidaka pour votre aide aujourd'hui, et je vous remercie de la déclaration que vous avez préparée, qui nous sera d'une grande aide. Nous allons tenir compte de ce que vous nous avez dit dans la préparation de notre rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Vous pouvez descendre maintenant. Merci beaucoup.

**Ishidaka Kenji**

Merci beaucoup.

**Michael Kirby**

Je donne maintenant la parole aux membres des familles des personnes enlevées, peut-être peuvent-ils tous venir à la table s’il y a suffisamment de places. Mais nous allons prendre les déclarations en première instance de M. et Mme Yokota, de Mme Arimoto et de M. Izuka Sukuukai. Ces personnes peuvent-elles s’avancer s'il-vous-plaît? Si d'autres membres de la famille souhaitent venir s'asseoir à la table, ils sont également invités à le faire.

Merci beaucoup d'être venus pour aider la commission d'enquête. Nous vous sommes reconnaissants pour votre aide, et nous rendons hommage à vous et à vos familles pour leurs souffrances. Puis-je vous demander à tous s'il-vous-plaît, si vous êtes d'accord, de déclarer devant la commission d'enquête que la preuve que vous êtes sur le point de donner à la commission d'enquête sera la vérité ?

**M. Yokota**

Oui.

**Sakie Yokota**

Oui.

**Arimoto Arimoto**

Oui.

**Michael Kirby**

Déclarez-vous que le témoignage que vous êtes sur le point de donner à la Commission sera la vérité ?

**Izuka Sukuukai**

Oui.

**Michael Kirby**

Il serait préférable à l'avenir que les personnes en charge vérifient le matériel avant l’arrivée des témoins. M. et Mme Yokota, et M. Arimoto, et M. Izuka, avez-vous décidé quels sont ceux d'entre vous qui commenceront, qui va faire la première déclaration ? Est-il approprié que M. et Mme Yokota, qui sont les parents de Megumi Yokota, donnent la première déclaration ?

S’il vous plaît, est-ce que l'officier peut verser un verre d'eau afin que les témoins aient un verre d'eau en face d'eux ?

**M. Yokota**

L'autre jour, je vous ai parlé, alors je voudrais que Sakie, ma femme, donne son témoignage.

**Michael Kirby**

Oui, vous faites référence au fait que nous nous sommes rencontrés hier avec un groupe de familles et divers organismes qui aident les familles des personnes enlevées et des personnes enlevées possibles, et nous avons passé environ une heure avec votre groupe. Nous avons donc déjà entendu votre témoignage. Mais ceci est une audience publique ouverte, et c'est dans le but d’obtenir un enregistrement et une retranscription qui sera donnée à l'Organisation des Nations Unies. Vous comprenez que c'est le but de la procédure d'aujourd'hui.

**Sakie Yokota**

Oui, nous le comprenons.

**Michael Kirby**

Allez-y, Mme Yokota, et dites-nous quels sont vos souvenirs des événements concernant votre fille Megumi.

**Sakie Yokota**

Je suis la mère de Megumi Yokota. Megumi était une fille pleine d'entrain. Elle chantait très bien et elle aimait les animaux, la nature et les fleurs. Quand elle était dans ma maison, elle a toujours égayé l'atmosphère. Elle était si gaie, et je me sentais vraiment reconnaissante qu'elle ait si bien grandi. Le 15 novembre 1977 au soir, elle s’entraînait au badminton à l'école avec deux autres amis, et chacun est rentré chez soi. A une intersection, elle est partie avec d'autres amis, puis elle est venue vers la maison. C'est juste au coin de la rue que son odeur a disparu. La police a mobilisé un grand groupe de personnes et le chien de la police a reniflé le pyjama de Megumi. Cependant, l'odeur de Megumi a soudainement disparu au coin de la rue juste devant ma maison, et nous ne savions pas vraiment ce qui s'est passé. Nous étions perdus : pourquoi ne rentrait-elle pas ? Nous avons été submergés par sa disparition. Alors, j'ai emmené les deux frères jumeaux, plus jeunes, de Megumi, j'ai crié son nom Megumi -chan, Megumi -chan, et je l'ai cherchée continuellement. Mais je ne pouvais même pas voir son ombre, et j'ai demandé à ses amis et à ses enseignants s’ils savaient quelque chose à son sujet. Tout le monde m’a dit qu'elle avait dit au revoir à la porte de l'école. Elle n'est pas à la maison, pourquoi ? Au début, personne ne pensait que ce serait une grosse affaire. Je pensais qu’elle allait peut-être rentrer bientôt. J'ai cherché Megumi partout. J'ai appelé tout le monde. Nous étions si inquiets. Cependant, depuis ce jour, nous n’avons pas pu apprendre quoi que ce soit sur elle. La police de la préfecture de Niigata a mobilisé le plus grand nombre d’enquêteurs. Mais c'était presque comme de la fumée, elle a soudainement disparu, et 20 années ont passées. C'était vraiment très long, et pendant très longtemps, nous n’avons pas su du tout ce qui lui était arrivé. Nous sommes également apparu dans un programme de télévision 5 ou 6 fois avec des photos d’elle. L'avez-vous vue quelque part ? S'il-vous-plaît, contactez-nous si vous l'avez vue. Avec tous ces programmes, d'autres personnes peuvent retrouver leurs proches, mais en ce qui concerne Megumi, personne ne nous a donné d’informations. Nous sommes presque devenus fous. Je me rappelle vraiment les souvenirs heureux de nos journées passées, et ces souvenirs me dépriment vraiment en fait. Malgré tout ce que nous avons fait, nous n’avons rien pu savoir à son sujet, rien du tout.

Mais quelque chose s'est passé en 1997. Pour la première fois, nous avons appris que Megumi Yokota existait à Pyongyang. Elle avait été enlevée par un agent de la RPDC. Le Secrétaire parlementaire nous a dit que Megumi était à Pyongyang, et c'était la première fois que nous avons apprenions où elle se trouvait. A chaque fois qu’un meurtre avait lieu, ou à chaque fois que les restes ou les cadavres ou certains squelettes étaient pris dans le filet des pêcheurs ou que des corps putréfiés étaient découverts dans la mer, à chaque fois nous avons été contactés par la police et nous nous sommes sentis devenir fous. Nous y allions à chaque fois qu’un contact venait, et nous avons essayé de chercher Megumi. Mais en 1997, pour la première fois, j'ai appris son sort et on se sentait si bien qu'elle soit encore en vie.

**Michael Kirby**

Qui vous a dit en 1997 que votre fille est toujours en vie?

**Sakie Yokota**

En 1997, Ishidaka-san a écrit le livre « L’ordre d’enlèvement », en Gendai Corée, et il a eu des informations sur une jeune fille qui a été enlevée. Une réunion s'est tenue à Niigata. Les gens de Niigata ont appris qu'une jeune fille avait été enlevée, et ils savaient tous que ce devait être Megumi, alors ils nous ont également contactés.

**Michael Kirby**

Et puis vous dites qu’en 2002, vous avez d'autres nouvelles. Décrivez-nous simplement en quoi consistaient ces autres nouvelles de 2002. Le politicien était M. Koizumi, alors Premier ministre du Japon ?

**Sakie Yokota**

2002 est l’année où le Premier ministre Koizumi a rencontré pour la première fois M. Kim Jong-Il. La RPDC a confirmé l’existence de cinq personnes enlevées, qui étaient toutes là au Japon, et la RPDC a dit que les huit autres étaient tous morts. Mme Arimoto et nous avons tous été choqués. Nous avions attendu si longtemps, nous nous demandions pourquoi nos enfants étaient morts et nous nous sommes sentis si mal. Mais nous croyions fermement que Megumi a survécu. Megumi est toujours là, et nous sommes toujours en train de l’attendre et d’essayer de la sauver.

**Michael Kirby**

Avez-vous eu des nouvelles de Megumi de la part des cinq personnes qui sont revenues ou de toute autre source ?

**Sakie Yokota**

Elles ont passé des jours avec Megumi dans un village. Ce village était presque comme un quartier pour les personnes enlevées et ces gens ont passé des jours avec Megumi et Kim Young-nam. Kim Young-nam était un homme de Corée du Sud. Il était sur la côte de la Corée du Sud et il a été enlevé à nouveau par la RPDC. Megumi a enseigné le japonais à cette personne et elle s'est mariée avec lui. Je ne sais pas si on lui a ordonné de se marier avec lui, mais ils se sont mariés et ont eu une fille qui s'appelle Kim Hye-gyong.

**Michael Kirby**

Avez-vous rencontré leur fille ? Avez-vous eu la chance de rencontrer leur fille ?

**Sakie Yokota**

Pas encore. Depuis lors, c’est bien sûr une grande joie pour nous, parce que nous avons eu des jours sombres et nous sommes très heureux que cette jeune fille soit née. Mais ma fille est considérée comme morte, et on a également dit à sa fille que sa mère était morte. La voir physiquement peut probablement prouver que sa mère est morte. Or si nous admettons qu'elle est morte, alors nous ne pouvons plus la sauver. Donc je ne peux pas prendre de décision et ne peux vraiment pas faire un pas dans sa direction. C'est pourquoi nous ne l'avons pas encore vue. Ils affirment que Megumi est morte, et ses restes ont été apportés par le Directeur général du ministère des Affaires étrangères, M. Yabunaka. Les restes étaient dans un vase blanc, qu’il nous a remis. Je lui ai dit que nous ne croyons pas que cela soit les restes de Megumi, parce que nous croyons fermement que Megumi est toujours vivante. Il y a les photos de l'uniforme blanc – le chemisier blanc d’uniforme et sa jupe – qui ont été prises, je pense, 6 mois après la disparition. J'ai aussi vu une photo d’elle adulte : elle portait un manteau blanc ou un manteau noir et se tenait debout à côté d’une Mercedes-Benz. J'ai vu les photos pour la première fois d’elle adulte, et nous l’avons cherchée, cherchée. Nous avons tellement pleuré et crié pour elle. Pour la première fois, je l'ai vue sur la photo, et nous étions vraiment très tristes. Nous avons cherché partout pendant les 20 dernières années, et maintenant elle est à Pyongyang, et nous nous sommes sentis si mal. Je l’ai finalement trouvée et on ne peut toujours pas la sauver. Nous sommes désolés pour elle, ses jeunes frères et mon mari, et je pleurais tellement que nous ne puissions toujours pas l'aider.

**Michael Kirby**

Des tests d'ADN ont-ils été effectués sur les restes qui vous ont été donnés en tant que restes de votre fille, et si oui, avec quel résultat ?

**Sakie Yokota**

Les tests ADN ont été réalisés par deux laboratoires différents, au laboratoire de l'Université Teikyo et aussi au laboratoire de recherche du services de police, de sorte qu'ils ont été menés deux fois à différents endroits. Et le résultat de l'Université Teikyo était qu'il n'y avait pas d'ADN de Megumi : ils ont découvert l'ADN de deux personnes différentes dans ses restes. Donc, ils ont conclu que ce n'est pas l'ADN de Megumi.

**Michael Kirby**

Quel âge aurait Megumi si elle était en vie aujourd'hui ?

**Sakie Yokota**

Elle a été enlevée à l'âge de 13 et 35 ans ont passé, alors elle est âgée de 48 ans, et en octobre de cette année, elle va avoir 49 ans.

**Michael Kirby**

Avez-vous une idée de ce que la République populaire démocratique de Corée voulait en enlevant votre fille, parce que je crois qu'ils ont admis qu'elle vivait en Corée du Nord ?

**Sakie Yokota**

Je n'ai aucune idée de ce qu'ils voulaient. La plupart des gens qui ont été enlevés étaient des adultes. Mais dans notre cas, c'était un enfant de 13 ans. Elle était seulement en première année de collège. Elle était un peu plus grande. Elle faisait 1 centimètre de plus que moi maintenant. Alors je crois que peut-être ils ont pensé qu'elle était une adulte dans l'obscurité ou peut-être qu'ils avaient d'autres objectifs en l’enlevant. Nous n'avons aucune idée quant à leurs objectifs.

**Michael Kirby**

Je demande à M. Yokota s'il souhaite ajouter quoique ce soit à ce que sa femme vient de dire.

**M. Yokota**

On nous a raconté l'histoire de Ahn Myong-jin, qui est un autre espion de la RPDC. Ce que nous avons entendu, c'est que cet espion était sur le point de s'échapper du Japon, mais qu’il a rencontré par hasard Megumi. Craignant que Megumi ne le dénonce à la police, il l'a enlevée. C'est ce que nous avons entendu. L'enfant est protégé par les droits de l'homme sur les enfants et le fait qu’il est illégal d'enlever un enfant de moins de 18 ans. Megumi a apparemment insisté, elle a crié à plusieurs reprises pour rentrer. Mais personne ne l’a écoutée. Une des explications qui a été donnée, c’est qu'ils ont pensé qu'elle était adulte. Ils ont ensuite découvert qu'il s'agissait d'un enfant et l'auteur de l’enlèvement a été réprimandé par la suite pour avoir enlevé par erreur un enfant au lieu d'un adulte. Nous pensons que la vraie raison, c'est peut être que Megumi a été témoin de la fuite de l'espion, et, par conséquent, craignant qu'elle ne le dénonce à la police, ils l'ont enlevée.

**Michael Kirby**

Je vais demander à mes collègues s'ils ont des questions pour M. et Mme Yokota. M. et Mme Yokota, je vous remercie d'être venus et d’avoir donné votre témoignage. Nous sommes conscients que c'est une chose très pénible pour vous de devoir raviver ces souvenirs. Nous vous sommes reconnaissants de les partager avec nous, et nous allons les partager avec le monde. Si vous voulez juste rester là pour le moment, je vais maintenant demander à Mme Arimoto de procéder à son témoignage.

**Kayoko Arimoto**

Merci beaucoup. Mon nom est Kayoko Arimoto, je suis la mère de Keiko Arimoto. Ma fille était à Londres, où elle devait étudier pendant un an. Nous étions tous contre sa décision. Ma Keiko était une fille très timide devant d’autres personnes, mais à ce moment-là, quand elle a décidé qu'elle voulait étudier au Royaume-Uni, elle s’est montrée très insistante. Même si toute la famille était contre sa décision, elle a vraiment insisté pour aller étudier à l'étranger. Elle y allait par elle-même, et si un accident devait arriver, j’aurais été très inquiète, c'est ce que je ressentais.

C'était en 1983, en même temps que l’obtention de son diplôme universitaire ; elle a quitté le Japon et elle a ensuite été enlevée. Nous n'avions aucune idée de l’endroit où elle se trouvait jusqu’à la réception d’une lettre en 1988 en provenance de la RPDC. Le 9 août, nous avons reçu cette lettre disant qu'elle allait rentrer au Japon, alors nous étions sur le point d'aller à l'aéroport pour aller la chercher. Mais avant cela, nous voulions nous assurer qu'elle serait effectivement sur ce vol. Nous avons donc contacté l'agent de voyage pour s'assurer qu'elle était sur ce vol, et nous avons découvert à ce moment que le vol avait en fait été annulé. Nous avons demandé qui avait annulé le billet. Nous ne savions pas qui c'était, mais ce n'était pas une personne japonaise. L'annulation a été faite par quelqu'un avec un nom européen, et nous n'avions aucune idée de ce qui s’était passé. Nous n'avons plus entendu parler d’elle.

Plus tard, vers la mi-août, nous avons également entendu une autre information à propos de la fille, qui aurait en fait obtenu une offre d'emploi pour faire quelques recherches, des études de marché, qu’elle devrait donc partir et qu’elle écrirait bientôt, dès qu’elle serait arrivée à destination. Ma fille a toujours écrit une date précise sur la lettre, la date précise ainsi que le mois. A cette époque, quand nous est arrivée la nouvelle lettre, elle était d’octobre, mais sans date précise. Elle a en fait écrit à la mi-octobre, mais depuis lors, nous n'avons plus du tout entendu parler d'elle. Cinq ans plus tard, le 6 septembre 1988, nous avons soudain reçu un appel téléphonique de quelqu'un que nous ne connaissions pas, qui vivait à Hokkaido. Cette personne nous a parlé de son fils, qui vivait en Europe puis qui a disparu dans les années 1980. Cette personne a ensuite reçu une lettre de son fils, disant que Keiko Arimoto était aussi avec lui. Puisqu’il y a eu une information de contact, nous avons décidé de vous contacter. Nous ne savons pas pourquoi ils se trouvent à Pyongyang et y vivent, mais c'est ce que le fils a dit, et la seule façon pour nous d’aller de l'avant, c’est de demander au gouvernement de nous aider. Mais en recevant cette lettre, nous avons pu aller de l'avant.

Cette dame à Hokkaido a dit qu’il n’y avait que le Parti socialiste du Japon à avoir un lien avec la RPDC, donc nous devons demander au Parti socialiste. C'est pourquoi nous avons visité le siège du Parti socialiste et le secrétaire du Parti était là. Mais nous n'avons rien obtenu du Parti socialiste. Nous avons attendu et attendu. Par conséquent, nous avons décidé d'aller au Parti libéral démocrate, qui était le parti au pouvoir à cette époque au Japon. C'était déjà à l'automne de cette année. Je pense que c'était déjà octobre et que nous sommes allés à Tokyo rendre visite à nouveau au siège du Parti libéral démocrate. Nous avons apporté notre lettre au père de l'actuel premier ministre M. Abe, Shintaro, puis nous sommes également allés au département de police. La police a fait une enquête. Nous sommes restés environ une heure à la préfecture de police, mais leur réponse a été que, si un enlèvement survient au Japon, c'est de leur compétence mais lorsque cela s'est produit à l'étranger, ce n'est pas sous leur juridiction. Le service de police a proposé de nous emmener au ministère des Affaires étrangères, et ce fut la fin de l'histoire.

**Michael Kirby**

Ensuite, je crois qu’on vous a présenté Megumi Yao en 2002 et qu’on vous a dit quelque chose, n'est-ce pas ?

**Kayoko Arimoto**

Non, ce n'est pas le cas. Nous n'avons obtenu aucune information précise. Depuis lors, et jusqu'à aujourd'hui, nous n’avons reçu aucune nouvelle information. En 2002, on nous a dit que notre fille était morte également, et cependant à ce moment-là, Yokota–san a dit clairement que Megumi devait être vivante. Mais nous, de notre côté, étions extrêmement inquiets parce que nous avions reçu cette lettre. Quand on nous a dit que notre fille était morte, nous avons pensé et nous avons cru que notre fille était morte, qu'elle devait avoir été tuée, et nous avons senti que tous nos efforts pour rechercher notre fille avaient été vains.

**Michael Kirby**

[Inaudible ] ( 01:58:30 ) s'inquiète du fait que votre fille avait été impliquée avec un groupe de militants politiques engagés dans le détournement d’un avion japonais. Quelqu'un vous a-t-il jamais dit cela ou pas?

**Kayoko Arimoto**

Non, pas du tout. Dans son témoignage, la personne qui a avoué avoir kidnappé ma fille Keiko dit que depuis la fin des années 1970 jusqu’au début des années 1980, les épouses des criminels et des auteurs du détournement de la Yodo-go ont entrepris en Europe l’enlèvement de Japonais, c'est ce que l'on nous a dit.

**Michael Kirby**

Est-ce que l'un d'entre eux vous a avoué qu'il avait assisté à l’enlèvement de votre fille ?

**Kayoko Arimoto**

Oui, il y avait une personne. C’était Yao Megumi, l'épouse de Yukata Shibata [ph] ( 2:00:04 ), qui était l'un des auteurs du détournement de la Yodo-go. Yao Megumi m'a rencontrée dans un hôtel de Yokohama pour la première fois, et elle était vraiment en larmes. Elle s'est excusée, elle était par terre, exprimant son profond regret dès qu'elle est entrée dans cette chambre d’hôtel à Yokohama.

**Michael Kirby**

Quelle était la raison d’une telle expression de douleur, que regrettait-elle ?

**Kayoko Arimoto**

Elle était désolée d’avoir trompé Keiko, de l’avoir enlevée et envoyée en Corée du Nord, c'est ce qu’elle regrettait.

**Michael Kirby**

A-t-elle admis qu'elle avait enlevé votre fille ? Etait-ce à Londres ou à un autre endroit en Europe ?

**Kayoko Arimoto**

L’enlèvement a eu lieu à Copenhague.

**Michael Kirby**

Avait-elle un quelconque moyen de prouver qu’elle avait bien eu une relation avec votre fille ? Ou pas ?

**Kayoko Arimoto**

A cette époque, elle n'avait pas une telle preuve, mais en 1995, la police japonaise a apporté une photo de Keiko, me demandant de lui dire si c’était bien notre fille, et nous avons dit oui. Cette fois, la police nous a dit que la photo a été prise avec Kim U-Jul [ ph] ( 02:02:22 ), qui était un espion de la RPDC . Ils ont coupé la photo, ne gardant que Keiko, et nous l'ont montrée.

**Michael Kirby**

Vous a-t-on jamais montré une photo de votre fille avec une autre personne à l'aéroport de Copenhague ?

**Kayoko Arimoto**

Non, nous n'avons jamais vu de telle photo de Copenhague. Mais la photo qui a été apportée, c'était une photo de Keiko seule. Nous avons entendu dire que Keiko avait été enlevée à l'aéroport Kastrup de Copenhague.

**Michael Kirby**

Les personnes enlevées, et ramenées de Pyongyang à Tokyo après la visite de M. Koizumi et de M. Abe en septembre 2002, vous ont-elles contactée ?

**Kayoko Arimoto**

Non, nous n'avons pas jamais rien su de l'histoire de notre fille par l’intermédiaire de ces gens qui sont rentrés au Japon. Hitomi Soga, qui est ici avec nous, a déclaré aujourd'hui qu'elle a rencontré Keiko là-bas, en Corée du Nord. Elle a dit qu'elle l’a rencontrée à Pyongyang, que les personnes enlevées sont amenées en voiture à un bureau de change et qu’elle fait du shopping ensemble avec une autre femme du Liban. Cette personne du Liban parlait avec Keiko comme si elles étaient des amies très proches et la dame libanaise a dit nous avons accouché dans le même hôpital. C'est ce que Hitomi Soga m'a dit.

**Michael Kirby**

Je suis désolé, allez-y. Avez-vous entendu parler plus tard d’un certificat de décès, alléguant que votre fille et sa famille étaient mortes d’un empoisonnement au gaz ?

**Kayoko Arimoto**

Oui. A ce moment, j’ai pensé « ce n’est pas vrai ».

**Michael Kirby**

Pourquoi n'y avez-vous pas cru ?

**Kayoko Arimoto**

Parce que nous nous sommes montrés les certificats de décès des uns et des autres pour voir quelles étaient les causes de la mort. Je pense que c'était la famille de M. Ichikawa : ils nous ont montré un certificat de décès disant que sa mort était due à un noyade après être allé nager dans l'océan. Sa femme était jeune et avait pourtant eu une crise cardiaque, et c'était la cause de la mort. Donc d’abord un conjoint décède, puis l'autre conjoint décède également : je pense que c'était l’idée première, que toute la famille ou le couple devait être mort. Je pense que c'était la façon dont la RPDC a essayé d’expliquer la situation. Je crois que s'ils sont morts, peut-être ont-ils été tués. Mais quand nous nous sommes montrés les certificats de décès, nous avons pensé, cela ne peut pas être vrai. Par conséquent, nous avons pensé à nous-mêmes, que nous ne pouvons pas arrêter nos activités pour sauver les victimes d'enlèvements.

**Michael Kirby**

Avez-vous déjà reçu des restes censés être les restes de votre fille Keiko ?

**Kayoko Arimoto**

Dans notre cas, rien. Aucun reste, rien. Aucune information quelle qu’elle soit.

**Michael Kirby**

Pensez-vous toujours que votre fille est vivante ?

**Kayoko Arimoto**

Je crois que oui, elle est vivante. C'est ce que nous croyons.

**Michael Kirby**

Vous avez maintenant 85 ans je crois et vous avez eu six enfants.

**Kayoko Arimoto**

Non, 87.

**Michael Kirby**

Je tiens à exprimer le respect de la commission d'enquête à votre égard et nous vous remercions d'être venus nous aider dans notre enquête. Nous vous sommes très reconnaissants pour le témoignage que vous nous avez donné, et nous sommes désolés d'avoir dû rouvrir les plaies dues à cette perte.

**Kayoko Arimoto**

Merci beaucoup. Merci beaucoup.

**Michael Kirby**

M. Izuka, vous êtes en mesure de parler de votre frère Yaeko Taguchi, n'est-ce pas ?

**Izuka Sukuukai**

Oui.

**Michael Kirby**

Pourriez-vous s'il vous plaît faire votre déclaration ?

**Izuka Sukuukai**

Concernant Yaeko Taguchi, j'ai parlé d’elle hier. C'est ma plus jeune sœur et il est clair que la RPDC l’a enlevée de force. Bien sûr, la police japonaise se doit d’admettre que c'est un fait, et elle a été reconnue comme victime d'enlèvement. Toutefois, concernant les informations en provenance de la RPDC, ils disent que ma sœur est déjà morte et le certificat de décès ainsi que les rapports d'accidents ont été fournis, mais cela saute aux yeux qu'ils sont faux. Ils les ont juste fabriqués de toute pièce. Par conséquent, nous ne croyons pas du tout en ces documents. Le rapport d'accident de la circulation que nous avons vu, Mashuku [ph] ( 02:09:20 ) Hill est le lieu de l'accident où elle est entrée en collision avec un véhicule militaire, et ses restes ont été enterrés dans un endroit à proximité. En raison des inondations, ces restes ont tous disparu, c'est ce que dit le rapport. Le nom et quelques informations sur ce certificat ont été occultés, cachés, et il est très clair qu'ils essaient de nous tromper. Ce n'est pas vrai. Par conséquent, nous croyons qu'elle est toujours en vie, ils essaient de cacher le fait qu'elle est vivante, et ils ne font que mentir.

Ce qui est encore pire, c'est l'explosion du vol Korean Airlines. Ils nient le fait que la RPDC était derrière cette explosion, et par conséquent, ils n'admettent pas Kim Hyeon-hui, l'auteur, a été arrêtée. Ils disent qu'elle invente tout. En outre, on dit que c’est Yaeko Taguchi qui a enseigné le japonais à Kim Hyeon-hui et à d'autres, et ils n'admettent pas cela non plus. Par conséquent, ils nient tout. Bien sûr, nous avons étudié cette question autant que nous le pouvions ; cependant, des informations confirmées manquent toujours. Mais pourtant, à partir de diverses sources, nous entendons des gens dire qu'ils ont vu Yaeko Taguchi, et donc, bien sûr, ils parlent de la façon dont elle a quitté le Japon ou a été forcée de quitter le Japon, nous ne savons pas. Mais il est relativement clair qu'elle est toujours vivante en Corée du Nord. Tant que cela reste clair, bien sûr, ce que nous devons faire, y compris le gouvernement japonais est bien sûr de la sauver le plus tôt possible. En ce sens, la RPDC doit admettre l’attentat de la Korean Airlines, et seulement après qu’ilsl’aient admis, pourrons-nous sauver ma sœur.

Le 10 juin 1978, ma sœur a disparu. Elle n'avait que 22 ans. Après cela, la police japonaise a essayé de retrouver sa trace, mais en dépit de leurs efforts, nous ne savons pas ce qui s'est passé. Selon Kim Hyeon-hui, qui a fait sauter l'avion, depuis le port de Miyazaki, ils sont arrivés à Nampo. Le navire est arrivé à Nampo, puis Yaeko a été emmenée jusqu’à ce gîte, une maison d'hôtes. Kim Hyeon-hui a fait cette déclaration en 1988, et au début, quand elle a déclaré cela, nous avions beaucoup de doute. Toutefois, nous n'avions pas d'autre choix que d'admettre et croire que c’était la vérité. Nous avons essayé de sauver ma sœur, mais il n'existe aucune information confirmée, ni photographie. Nous n'avons pas de photos non plus. Elle a laissé deux enfants. Ils étaient très petits, et nous nous sommes sentis vraiment désolés pour eux. Bien sûr, moi-même et d'autres frères et sœurs les ont éduqués. Ils sont maintenant plus de 30 ans, 36 et 38 ans maintenant, et Yaeko Taguchi a 58 ans maintenant. Au cours des 35 dernières années, elle a été privée des moments les plus riches de sa vie, privée de cela par la force par la RPDC, et forcée de vivre une situation très difficile en tant que prisonnière en un sens. Donc, je pense qu'il est important que nous confirmions la situation et que la sauvions dès que possible. Mais ce n'est pas seulement nous, la famille de Yaeko. C’est également vrai pour les autres familles ici. Je suis sûr qu'il y a d'autres personnes enlevées ainsi que leurs familles qui méritent cela. Quand il s'agit de savoir combien de personnes ont été enlevées au total – on nous pose cette question très souvent, je pense que seule la Corée du Nord sait exactement combien il y en a et ce qui s'est passé. Par conséquent, pour que nous puissions vraiment comprendre ce qui s'est passé, il est important que le gouvernement de la RPDC soit obligé de nous fournir la liste des personnes enlevées. Je pense que c'est la façon dont les choses doivent être faites, et c'est la façon dont nous devons confirmer les faits et faire en sorte de les récupérer.

En ce qui concerne la COI, la Commission d'enquête de l'ONU, d’une certaine façon, il pourrait être nécessaire de forcer la RPDC à soumettre ces rapports et de faire une enquête d'une manière assez énergique. Parce que dans le passé, nous avons bien sûr eu le soutien de l'ONU, mais nous n'avons pas vu beaucoup de choses en résulter. Comme le président l’a suggéré, peut-être avons-nous besoin de penser en dehors des sentiers battus et d’avoir une approche différente. Par conséquent, nous demandons que cela se produise, et nous demandons des actions rapides sur cette question. C'est ma demande.

**Michael Kirby**

Votre sœur avait deux jeunes enfants au moment où elle a disparu, n'est-ce pas ?

**Izuka Sukuukai**

Oui.

**Michael Kirby**

Ils avaient un an et demi et deux ans et demi et ils étaient gardés en crèche, et c’est la crèche qui vous a finalement téléphoné et vous a dit que votre sœur n’était pas venue les chercher. C'était deux jours après qu'elle était censée les récupérer. A-t-elle pu abandonner les enfants?

**Izuka Sukuukai**

Non, elle n’avait aucune raison de les quitter parce qu’elle les allaitait encore. Ils étaient si jeunes, des bébés, et bien sûr ils attendaient que leur mère vienne les chercher. Ils attendent toujours depuis ce jour, mais le fait est qu'elle n'est jamais revenue. Bien sûr, ils ne savent pas pourquoi, et ils ne comprendraient pas que leur mère ne revienne pas. Nous avons reçu cet appel de l'établissement où les bébés étaient gardés, et cela faisait déjà deux jours. Nous avons vérifié auprès de son entreprise, et ma sœur avait été absente pendant deux jours sans préavis. Pendant quelques jours, nous ne savions pas ce qui s’était passé. La RPDC nous a ensuite dit que ma sœur avait décidé de faire un voyage de deux ou trois jours en Corée du Nord. Mais pensez à cela, deux bébés qui l’attendent. Une mère avec des enfants si petits ne voudrait jamais se rendre d’elle-même en Corée du Nord. Je pense que c'est assez évident qu’elle n'accepterait jamais ce genre d'offre. Grâce à notre soutien, ses enfants sont adultes maintenant.

**Michael Kirby**

Je pense qu'en 2002, suite à la visite de M. Koizumi en Corée du Nord, vous avez reçu un certificat de décès concernant votre sœur Yaeko.

**Izuka Sukuukai**

Oui.

**Michael Kirby**

Il est dit qu'elle est morte dans un accident de la circulation. Je pense que la même cause de la mort a été indiquée sur d'autres certificats de décès qui ont été donnés à des ressortissants japonais à l'époque. Croyez-vous que c'est une véritable déclaration de circonstances de la mort ou pensez-vous qu’on ne peut pas croire ce certificat de décès ?

**Izuka Sukuukai**

Il ne peut pas être cru. Je ne peux pas croire ce qu'ils ont écrit là parce qu’objectivement, quand vous lisez les rapports ainsi que les certificats de décès, il est clair qu’ils ne sont pas vrais. J’ai posé des questions à Kim Hyeon-hui au sujet d’une montagne ou d’une colline appelée Mashuku. Elle m’a dit que cet endroit n'est pas assez large pour qu’un camion le traverse, qu’il passe par-dessus une colline et que c’est si étroit que ce doit être un faux rapport.

**Michael Kirby**

Quel âge aurait votre sœur si elle était vivante aujourd'hui ?

**Izuka Sukuukai**

Elle devrait avoir 58 ans.

**Michael Kirby**

Y a-t-il autre chose que vous souhaitiez nous dire en ce qui concerne le cas de votre sœur ?

**Izuka Sukuukai**

Nous avons tellement d'informations, et certaines de ces informations nous disent qu'elle n'est pas en si bonne santé, c'est ma plus grande inquiétude à son sujet. J'espère qu'elle va bien. Je veux savoir où elle se trouve, si elle est en bonne santé ou non, si elle est malade. Elle souffrait souvent de maux de dos. Je ne pense pas que les remèdes ou les traitements soient suffisants pour elle. J'ai envie de connaître son sort et de savoir si elle est en bonne santé ou si elle est malade. J'ai vraiment envie de voir des photos d’elle. C'est ce à quoi je pense en ce moment.

**Michael Kirby**

Merci beaucoup, monsieur Izuka. Nous sommes désolés de vous faire revivre cette douloureuse expérience. Le Commissaire Darusman a une question pour vous.

**Marzuki Darusman**

Je vous remercie. C'est une question qui s'adresse à M. et Mme Yokota et Arimoto et à vous-même, M. Izuka. Ceci ressort d'une déclaration antérieure faites par Mme Arimoto et dans laquelle elle disait qu'elle avait essayé de demander l'aide du gouvernement pour retrouver sa fille, et qu’il lui avait fallu des années.

**Kayoko Arimoto**

Cela a eu lieu dans un pays étranger.

**Marzuki Darusman**

Je vous pose cette question à tous. Quand a-t-il été établi que la personne disparue n’est plus juste disparue, mais a été officiellement déclarée comme ayant été enlevée par le gouvernement ? Était-ce après la création de l'association ou individuellement, ces membres de la famille disparue étaient-ils déjà considérés comme ayant été enlevés par le gouvernement ?

**Michael Kirby**

J'ajoute cette troisième possibilité : était-ce après que M. Koizumi soit allé à Tokyo et soit revenu avec une liste, où figurait le nom du membre de votre famille ? Est-ce alors que vous avez appris qu'il avait été admis que le membre de votre famille avait été enlevé ?

**Izuka Sukuukai**

Dans mon cas, comme je l'ai déjà dit, nous avions déjà fait une demande pour personnes disparues. Vous savez, l'explosion de la Korean Airlines a eu lieu en 1986, l'incident s’est fait connaître et ils ont dû admettre que c'était un enlèvement. Avant, j'étais dans le brouillard. Donc il n'y avait pas d'activités spéciales. Mais maintenant, nous avons appris que certaines personnes ont été enlevées. Nous avons donc créé une association après cela, et je l’ai rejointe un peu plus tard.

**Kayoko Arimoto**

Dans mon cas, en mars 1997, l'association aidant les familles a été créée, et à ce moment-là, ma fille Keiko n'a pas été admise en tant que personne enlevée. Le 11 mars 2002, elle a été admise, et 12 mars, le procès de Takagi, le pirate de l'air, a commencé. Mlle Yao, qui a témoigné dans ce procès, a mentionné le nom de ma fille, et elle l'a enlevée depuis l'Europe. A cette époque, le 11 mars, l’enlèvement a été admis. Keiko, ma fille, n'a pas vraiment été enlevée de force : elle s'y est rendue volontairement, de sorte que le gouvernement du Japon n'a pas admis qu'il s’agissait d’un enlèvement. Mais de toute façon, cette année, le 11 mars, cela a été admis.

**M. Yokota**

Dans le cas de Megumi, le témoignage de Ishidaka-san en 1997 a prouvé une forte possibilité quant à son enlèvement, et lorsqu’en février 1997, la question a été abordée lors de la session de la Diète, il en est ressorti qu’il y avait une grande probabilité. Mais officiellement, en mai 1997, à la Chambre haute, les membres de la Chambre haute ont posé la question. Un parlementaire de la préfecture de Niigata a posé la question à propos de Megumi Yokota, et la réponse a été que Megumi Yokota avait été admise officiellement en tant que personne enlevée. Ainsi, en mai 1997, il a été officiellement confirmé qu’elle était victime d'enlèvement.

**Marzuki Darusman**

Ainsi, c'est seulement après que vous ayez créé l'association que les membres disparus ont été admis en tant que personnes enlevées ?

**M. Yokota**

Oui, cette association a été créée le 25 mars 1997, et à ce moment-là, la RPDC n'admettait pas qu'elle avait enlevé des ressortissants étrangers. C'est pourquoi Megumi n'a pas été admise. Mais le gouvernement du Japon a officiellement confirmé son enlèvement en mai. Peut-être que d'autres personnes soupçonnaient qu'elle avait été enlevée, comme 7, ou je crois que d'autres personnes ont été confirmées victimes d’enlèvement avant Megumi.

**Marzuki Darusman**

Maintenant, j'ai une dernière question, et elle concerne l'Association des personnes enlevées. Quelle est la position de l'association sur si oui ou non il y a plus de 17 personnes enlevées en provenance du Japon ? Y a-t-il au sein de l'association quelque chose ou une idée laissant penser qu'il pourrait y avoir plus de 100.000 personnes enlevées en provenance du Japon ?

**M. Yokota**

Au moment de la visite de M. Koizumi, ils étaient douze, et Soga a été admise comme victime d’enlèvement. Elle a donc été ajoutée, la mère de Soga a été ajoutée et Matsumoto a été ajouté plus tard. Mais au moment de la création de ce Kazoku Kai, seulement six ou sept avaient été admis.

**Marzuki Darusman**

Seriez-vous capable de dire si l'association a un point de vue sur le nombre de personnes enlevées en provenance du Japon ? Pourriez-vous dire, M. Izuka, que l'association des Japonais enlevés croit qu'il y a beaucoup plus de personnes enlevées en provenance du Japon que ce qui est maintenant reconnu ?

**Interprète féminin**

Aucun microphone. S'il-vous-plaît, activez le microphone.

**Izuka Sukuukai**

Selon le gouvernement du Japon, nous connaissons exactement le nombre de personnes enlevées. Mais qu’il y en ait eu plus de 17 ou non, ceci dépend de l'analyse des spécialistes. En tant qu'association, nous n’enquêtons pas nous-mêmes. Nous n'avons effectué aucune analyse de sorte que nous nous concentrons seulement sur les personnes qui ont été confirmées par le gouvernement du Japon. Mais nous avons l'impression qu'il n'y a plus que nous, donc nous voulons travailler ensemble avec les autres victimes.

**Michael Kirby**

Puis-je demander à chacun d'entre vous si vous souhaitez profiter de cette occasion pour parler directement au gouvernement et aux dirigeants de la Corée du Nord et pour leur dire quelque chose au sujet de la douleur que vous avez endurée, et ce que vous aimeriez que le gouvernement de la Corée du Nord fasse pour faire disparaître cette douleur d'une façon ou d’une autre ? Est-il approprié que vous commenciez, M. Izuka ? Que voudriez-vous dire à la Corée du Nord par le biais de la commission d'enquête ?

**Izuka Sukuukai**

En ce qui concerne le gouvernement de la RPDC, nous avons ressenti de la colère. Nous avons partagé notre colère avec eux, mais je ne pense pas qu'ils l’aient réellement comprise. Nous n'avons pas communiqué avec eux, et je ne pense pas que les ressortissants de la RPDC aient eu cette information. Donc ce que je veux dire maintenant, c'est que si le dossier des enlèvements est résolu, alors les ressortissants de la RPDC seront plus heureux. La condition préalable est que nous résolvions entièrement le problème des enlèvements. Nous pourrons alors normaliser les relations diplomatiques avec la RPDC, ce qui signifie que nous pourrons les aider, le gouvernement japonais pourra les aider, et c'est une histoire que nous pourrons créer ensemble. Je suis sûr que l'autorité de la RPDC est consciente de cela, et j'espère que les Nations unies et les autres pays vont leur parler de sorte que si vous résolvez cette affaire d'enlèvement alors économiquement parlant, ils seront mieux lotis. J'espère que vous allez leur expliquer que le peuple de la RPDC sera en bien meilleur condition si leur gouvernement résout le problème.

**Kayoko Arimoto**

Comme l'a dit M. Izuka, nous partageons le même sentiment. Les ressortissants de la RPDC ne savent pas ce qui se passe à l'extérieur du pays. Il ne s’agit pas seulement des cinq ou six personnes enlevées. Toutes les personnes enlevées par la RPDC doivent être rendues. Pas seulement les personnes officiellement enlevées, mais également les personnes disparues qui sont probablement liée à un enlèvement par la Corée du Nord, elles doivent toutes être rendues. Si la RPDC le fait, alors un soutien économique massif sera fourni à la RPDC, donc j'espère que le peuple de la RPDC se rendra compte qu'il sera mieux loti s'il résout le problème. Sinon, je ne pense pas qu'ils soient prêts à résoudre le problème.

**Sakie Yokota**

Mon opinion est fondamentalement la même que les deux commentaires précédents. Actuellement, nous avons Kim Jong-un comme leader de la RPDC, et je crois qu’une communication directe entre les deux dirigeants du Japon et de la RPDC est nécessaire. Nous avons vu jusqu'à présent que nos consultations et nos discussions à un niveau inférieur n'ont pas vraiment abouties à un résultat fructueux, car le message en provenance du Japon ne peut pas être communiqué au plus haut niveau en passant par des consultations de niveau inférieur. Donc, je pense qu’un meilleur résultat peut être obtenu grâce à un niveau plus haut, une vraie communication directe au top niveau. Kim Jong-un est également membre d'une famille. Il a un père. Il a de la famille. Il devrait comprendre ce que l’on ressent lorsqu’on perd un membre de sa famille, un être cher. C'est quelque chose que je voudrais leur dire par le biais du gouvernement japonais. Ces méfaits doivent être arrêtés des deux côtés afin que nous puissions créer un monde pacifique grâce à nos deux mondes. J'espère que ce genre de communication se fera entre les deux parties des deux pays. Mon point de vue est similaire à ce qui a été exprimé jusqu'à présent.

En 2008, aux alentours du mois d’août, sous l'administration Fukuda au Japon, il y a eu des négociations bilatérales entre le Japon et la RPDC. A cette époque, ils ont dit que le cas des personnes disparues devrait être examiné pour voir s'il s'agissait d'une affaire d'enlèvement ou non, et que cette enquête devrait être terminée d'ici l'automne de la même année, en 2008. Cependant, bien que cela ait été décidé d’un commun accord entre les deux parties, en raison du changement de gouvernement au Japon, cela n’a pas eu de suite. Nous avons attendu la remise en route d'un tel plan à chaque nouvelle administration au Japon, mais ce n'est pas arrivé. Par conséquent, notre message et notre demande, c'est que ce plan soit remis en route et exécuté, de sorte que toutes les victimes d'enlèvement puissent être rendues. A travers ces actions, la RPDC en bénéficiera aussi sur le plan économique. Cela permettrait de résoudre les problèmes de pénurie alimentaire pour les gens de RPDC. Ma demande est que la promesse faite en 2008 soit tenue.

**M. Yokota**

Mon point de vue est similaire à ce qui a été exprimé jusqu'à présent.

**Michael Kirby**

Merci à tous pour vos témoignages et vos observations finales, que nous prenons assurément en compte. Votre enregistrement sera édité à la fin sur le site Web de la Commission d'enquête et porté à la connaissance des gens du monde entier, ainsi qu’au peuple du Japon et de la Corée. Nous espérons que, de cette façon, nous allons contribuer à avoir une meilleure connaissance de la douleur que vous avez endurée, vous et d'autres membres de la famille, dont beaucoup sont ici présents. En un sens, vous avez parlé pour eux. Si nous avons du temps plus tard dans la journée, nous les entendrons également. Nous avons des rapports qui peuvent nous aider à l'égard de leur témoignage, et nous vous remercions d'être tous venus aujourd'hui. Merci beaucoup.

Je voudrais demander aux interprètes s'il serait possible si nous pouvions – nous sommes en retard, si nous pouvions revenir à 13h15. Serait-ce possible pour les interprètes si l'on fixe la séance de cet après-midi à 13h20 afin que nous puissions prendre notre pause déjeuner maintenant ? Est-ce possible pour les interprètes ?

**Interprète féminin**

Ce sera parfait.

**Michael Kirby**

Merci beaucoup. Nous apprécions votre aide de ce matin. Nous entendrons le témoin suivant, M. Murao, à 13h20 cet après-midi et la Commission d'enquête va maintenant lever la séance jusqu'à 13h20.

**FIN**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**